



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture/Direction de la Citoyenneté
Bureau des Procédures Environnementales
Mél : pref-environnement@eure-et-loir.gouv.fr**

Commission Départementale de la Nature,

des Paysages et des Sites

Réunie en formation spécialisée dite « des carrières »

Séance du lundi 15 décembre 2025

Consultation sur le projet de schéma régional des carrières d'Île-de-France.

Rapporteur : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT)

Présentation du dossier / Échange avec les intéressés

M. Nicolas THIBAULT, Directeur de la Citoyenneté de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Président de la CDNPS, informe les membres qu'en raison d'un empêchement, Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture n'est pas en mesure de présider cette CDNPS.

Il annonce que le quorum est atteint et précise que le dossier porte sur le projet de schéma régional des carrières d'Île-de-France.

M. Guillaume CHARBONNIER, chargé de la rédaction du schéma Régional de Carrière d'Île-de-France au service nature et paysage de la DRIEAT d'Île-de-France, présente le dossier – diaporama transmis au préalable.

M. Nicolas THIBAULT donne la parole aux membres de la CDNPS pour d'éventuelles remarques sur le dossier présenté.

Mme Germaine FRAUDIN, Fédération Environnement Eure-et-Loir, s'interroge sur la filière du bois.

M. Guillaume CHARBONNIER indique qu'il n'existe pas d'industrie du bois en Île-de-France, le bois francilien, composé principalement de feuillus n'est pas adapté à la construction. Le bois est donc peu employé dans la construction.

M. Nicolas THIBAULT demande si une révision à mi-parcours est bien prévue.

M. Guillaume CHARBONNIER répond par l'affirmative. Le comité de pilotage se réunit chaque année pour suivre la mise en œuvre du schéma. Une révision est prévue à mi-parcours pour apporter tout ajustement nécessaire.

M. Nicolas THIBAULT demande des précisions sur le travail préparatoire du schéma. Quels ont été les partenaires associés ?

M. Guillaume CHARBONNIER, répond que le comité de pilotage est composé d'une centaine de personnes : il y a tous les collèges, un peu comme en CDNPS, à la fois les services de l'Etat, les collectivités, les professionnels de l'extraction, des personnes qualifiées et des associations de l'environnement.

M. Nicolas THIBAULT demande l'échéance pour la signature du schéma.

M. Guillaume CHARBONNIER indique que l'objectif est de valider le schéma en 2026 mais après les élections municipales. Il n'y a pas d'enquête publique mais une consultation du public en amont (1^{er} semestre 2025) et en phase final (2026). Les collectivités et les CDNPS des départements concernés et limitrophes ont aussi été consultées.

M. Joël AUBOUIN, s'interroge sur l'économie circulaire, concernant la récupération des matériaux et notamment du béton. Il demande la source des données sur le sujet.

M. Guillaume CHARBONNIER, indique que c'est un sujet très important. Les données proviennent notamment du CEREMA et de l'ORDIF. La profession est sensibilisée sur le sujet (guides de bonnes pratiques, formations, labels, webinaires...). Il existe aussi des obligations légales en fonction de l'ampleur de la déconstruction. Des points de collecte sont mis en place. A noter enfin que le conseil régional est un acteur important puisqu'il pilote le plan régional de prévention et de gestion des déchets.

M. Emmanuel ROUSSEAU demande si les Zones Agricoles Protégées ont bien été identifiées.

M. Guillaume CHARBONNIER, précise que c'est un zonage qui n'est pas encore tranchée à ce stade.

M. Timoë TAUZIN, ajoute que le projet de schéma d'Île-de-France est cohérent avec le schéma Centre-Val de Loire

En l'absence de remarques supplémentaires, M. le président invite les membres de la CDNPS à délibérer.

**Commission Départementale de la Nature,
des Paysages et des Sites**
Réunie en formation spécialisée dite « des carrières »

Séance du lundi 15 décembre 2025

Consultation sur le projet de schéma régional des carrières d'Île-de-France

AVIS DU CONSEIL

La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, formation « des carrières » son rapporteur entendu, et après avoir délibéré, émet un avis favorable au projet de schéma régional des carrières d'Île-de-France présenté avec 12 voix favorables, 0 voix contre et 0 abstention.

Le Préfet,

Le Préfet
Pour le Préfet,
La Secrétaire Générale

Agnès BONJEAN

